

- COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE
- DÉPARTEMENT DES YVELINES
- ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE
- CANTON DE MANTES-LA-JOLIE

Mesdames, Messieurs les parents des  
élèves du Groupe Scolaire Les Cytises

Magnanville, le 21 Septembre 2023

Réf. : 2023-20- ML / JPB / GM / MB  
Affaire suivie par : Morad Bouhafis  
[moradbouhafis@mairie-magnanville.fr](mailto:moradbouhafis@mairie-magnanville.fr)

## Objet : Réponse à la pétition demandant l'ouverture de l'école donnant sur l'avenue des Acacias

Mesdames, Messieurs,

Vous avez appelé mon attention sur la réouverture de l'entrée d'école côté bois, attestée par une pétition signée par 33 parents.

Comme annoncé lors de notre temps d'échange le Mardi 19 septembre, je suis favorable à cette demande permettant de donner un accès direct aux familles habitant le périmètre des acacias et de fluidifier la circulation importante aux abords de l'école au moment des ouvertures du portail d'entrée. Je trouve également opportun les liaisons douces.

Néanmoins, j'attire votre attention sur deux points d'alerte :

- Contrairement aux écoles, le bois ne peut pas être traité contre les chenilles processionnaires.
- L'organisation des moments d'ouverture et de fermeture et la sécurisation des accès à l'école incombe au corps enseignant. L'accès ne peut pas être ouvert en permanence pour des raisons de sécurité.

Mes équipes se rapprocheront de Mme LESSAULT, directrice du complexe scolaire, pour voir les possibilités et la temporalité de celles-ci si elles existent.

Je profite de ce courrier pour souligner et vous remercier de la qualité de l'échange durant la réunion démontrant que nous sommes tous impliqués pour que nos enfants soient accueillis et suivent leur scolarité dans les meilleures conditions.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel LEBOUC

*Bien à vous*

Le Maire,  
Conseiller communautaire délégué de la  
Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise  
1<sup>er</sup> Vice-Président du CA du SDIS78

